

On possède de lui plusieurs actes d'acquisition d'immeubles sous les noms de « de Larpe, Delharpe, » etc.

Nous ne savons à quelle génération rattacher *Nicolarde de la Harpe* (20), qui, vers 1625, épousa *Jean de Petra*, diacre de Morges.

## BRANCHE DE BALLENS

### VII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

21. URBAIN *Delharpe*, fils de Jean (17), né vers 1600-1605.

Le 3 novembre 1628, Urbain est reçu bourgeois de Ballens, pour le prix de 400 florins. Les actes de ce genre se font par-devant notaire. Urbain, qui exerçait cette profession, signa lui-même sa lettre de bourgeoisie <sup>1</sup>.

Par son testament du 11 décembre 1638, Françoise Munier, mère d'Urbain et veuve de Jean, « legue pour une fois, aux enfans de feu Noble Urbain Delarpe, *son fils aîné* (pour toutes parts, portions et prétentions qu'ils peuvent avoir en tous ses biens, heu esgard a ce que le dit feu Delharpe a desja retiré d'elle en son vivant sa part de ses bagues, meubles, linges, voire jusque à sa contingente part et rate) » savoir, quelques immeubles, 300 florins, plus « une de ses cottes pour sa fille. »

Urbain avait épousé *Urbaine Mayor*, de Ballens.

Ses enfans furent :

<sup>1</sup> Pour être notaire en 1628, Urbain devait être né au plus tard en 1606-1608. Jean-Etienne étant né en 1613 ou 1614, Urbain était donc l'aîné.

28. *Gasparde*, baptisée le 6 septembre 1629. Elle épousa *Jean-François Mayor*.
29. *Antoine-Urbain*, baptisé le 24 décembre 1632.
30. *Jean-Baptiste*, baptisé le 2 avril 1634.
31. *Gabriel* (suivra).
32. *Jeanne-Marie*, baptisée le 4 avril 1644.

### VIII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

31. GABRIEL, fils d'Urbain (21), baptisé le 17 janvier 1636.

Le 3 mai 1642, « Noble J.-Etienne Delharpe, de Tartegnin et bourgeois de Rolle, au nom et comme charg'ayant de *Gabriel* (31) et *Gasparde* Delharpe (28), a confessé et reconnu iceux vouloir être personnes lièges des Nobles, Magnifiques et très honorés seigneurs Barons de Rolle. »

Il épousa, le 8 décembre 1660, *Urbaine Callioud*, de Gilly.

Ses enfants furent :

56. *Marie-Françoise*, baptisée le 20 octobre 1661, qu épousa *Jean-François Rojard* le 5 août 1705.
57. *Jean-François* (suivra).
58. *Jeanne-Marie* (suivra).
59. *Jacques-Urbain*, baptisé le 21 décembre 1669.
60. *Marthe*, baptisée le 18 mars 1671.

### IX<sup>e</sup> GÉNÉRATION

57. JEAN-FRANÇOIS *Delharpe*, fils de Gabriel (31), né le 28 septembre 1662.

Il épousa *Marguerite Grimeou* ou *Grumeau*, puis

*Marianne Artaut* (ou *Arthaud*). Jean-François remplit les fonctions de Justicier de Gilly. Son testament est daté du 11 septembre 1734; il y déclarait, entre autres, avoir reçu en dot de sa seconde femme la somme de 400 florins. Il mourut le 8 octobre de la même année.

Ses enfants furent :

102. *Jeanne-Louise-Jacqueline* (suivra).

103. *Anne-Marie-Françoise* (suivra).

104. *Jeanne-Marguerite* (suivra).

105. *Jean-Ferdinand* (suivra).

106. *Françoise*, baptisée le 15 juillet 1721.

59. JEANNE-MARIE, fille de Gabriel (31), baptisée le 4 avril 1664.

Elle épousa *Michel Weuillet*, de Trélex. Le 31 août 1756, elle dicta ses dernières volontés, étant alors « par le vouloir de la divine Providence avancée en âge et infirme. » Ce testament fut homologué, du vivant de Jeanne-Marie et avec son autorisation, le 14 septembre 1756.

## X<sup>e</sup> GÉNÉRATION

102. JEANNE - LOUISE - JACQUELINE, fille de Jean-François (57), baptisée le 4 octobre 1730. Elle testa le 11 novembre 1749, et mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1750.

103. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, fille de Jean-François (57).

Par un codicille du 12 novembre 1749, sa sœur Jacqueline (102) lui légua « ses hardes et ses nippes. » Le 2 janvier 1756, sa sœur Jeanne-Marguerite, femme de Daniel

Dunant, lui céda les biens qu'elle avait hérités de son père et de sa mère. Elle testa le 12 août 1775, et mourut le vendredi 20 septembre 1782.

104. JEAN-FERDINAND, fils de Jean-François (57), baptisé le 5 avril 1712.

Il fut reconnu bourgeois de Rolle le 19 mars 1757. Il acheta plusieurs immeubles.

Il épousa *Marie-Françoise Surgeol*, et mourut le 26 juillet 1781.

Ses enfants furent :

133. *Jeanne-Françoise*, qui épousa *Jean-Marc Cartier*, de Vincy.

134. *Jean-Elisée* (suivra).

135. *Aimée* et *Jacqueline*, jumelles, baptisées le 7 décembre 1749. (Leur mère mourut peu après leur naissance.)

105. JEANNE - MARGUERITE, fille de Jean-François (57), née vers 1714. Le 14 décembre 1753 elle épousa, à Gilly, *Jean-Daniel Dunant*, de Bassins.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, elle céda à sa sœur Anne-Marie-Françoise (103) sa part à l'héritage de ses parents.

## XI<sup>e</sup> GÉNÉRATION

134. JEAN-ÉLISÉE, fils de Jean-Ferdinand (104), baptisé le 19 novembre 1747. Il fut nommé Justicier de Gilly le 23 mai 1776.

A peu près à cette époque (1777), il acquit la bourgeoi-

sie de Gilly <sup>1</sup>. Le seigneur de celieu voulut lui faire payer un laud, ce qui ne s'était jamais encore vu. Jean-Elisée réclama inutilement. Il s'adressa alors à son parent, L.-Phil.-Samuel (114) ; celui-ci répondit en date de Lausanne, le 25 janvier 1778, qu'il avait écrit au seigneur de Vincy <sup>2</sup> la lettre suivante : « De LHarpe de Gilly m'ayant communiqué la demande que vous lui faites d'un laud, pour donner votre approbation à sa réception à la Bourgeoisie de Gilly, je suis bien éloigné de lui conseiller de vous refuser ce qui peut vous être justement dû, mais je ne saurois lui dire de paier ce qu'il pourrait ne pas devoir; je n'ai jamais ouï dire que les seigneurs de Gilly eussent un droit pareil, comme donc vos droits devront faire règle, on ne peut se décider qu'après les avoir vu; je viens donc en conséquence vous en demander communication, » etc.

Et il ajoute dans sa lettre à J.-Elisée: « Il ne peut pas refuser ce qu'on lui demande, et s'il le refusoit ne sois pas en peine, j'en fais mon affaire; je ne conseille pas les proces, mais aussi il ne faut pas dans cette crainte paier ce qu'on ne doit pas, et s'il n'est pas fondé, il y pensera plus d'une fois avant de l'entreprendre; tu feras bien d'aller aupres de mon neveu <sup>3</sup> lui communiquer cette affaire. »

Nous ne savons comment finit le débat.

Le 20 novembre 1782, J.-Elisée reconnaît devoir à sa sœur J.-Françoise (133), femme de J.-Marc Cartier, la somme de 450 florins « provenant par arrangement fait entre J.-Françoise et lui, pour tout le bien que possédaient leurs père et mère et celui de défunte Anne-Marie

<sup>1</sup> L'acte en est perdu.

<sup>2</sup> Gilly et Vincy ne formaient qu'une seule et même commune.

<sup>3</sup> Frédéric-César.

Del'harpe, leur tante. » Il paya en plusieurs fois, et devait encore 61 florins le 23 juin 1793.

Il vendit aux frères Rolaz, le 30 mai 1795, sa maison de Gilly, « telle que ses ancêtres et lui l'ont possédée, » pour le prix de 3832 fr. de 10 batz pièce (5748 fr.).

Il épousa *Marie-Françoise Rojard*.

Ses enfants furent :

178. *François-Alexandre* (suivra).

179. *Jean-Isaac-Salomon*, mort jeune.

## XII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

178. FRANÇOIS-ALEXANDRE *De L'harpe*, fils de Jean-Elisée (134), né en 1778.

Il était commerçant à Genève.

La ville de Genève le reçut au nombre de ses bourgeois, le 8 décembre 1824, avec ses deux fils, François-Alexandre et Charles-Alexandre, pour le prix de 2500 fl.

Il épousa *Jeanne-Danielle Vogel*, et mourut en...

Ses enfants furent :

211. *François-Léonard* (suivra).

212. *Charles-Alexandre*, né le 2 janvier 1814, † 1871.

213. \* *Elisabeth*, alliée *Decrue*.

214. *Jeanne*, † 1877.

*naturalis  
citoyen*

## XIII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

211. \* FRANÇOIS-LÉONARD *De L'harpe*, fils de Fr.-Alexandre (178), né le 6 août 1811.

Il a épousé \* *Marie Scherer*, et est actuellement commerçant à Genève.

Ses enfants sont :

277. \* *Charles-François*, né le 2 septembre 1852.

278. \* *François-Jean*, né le 23 janvier 1854.

279. \* *David-Alexandre*, né le 2 juin 1859.

280. \* *Louise*, alliée \* *Brun*.

## BRANCHE DE ROLLE

### VII<sup>e</sup> GÉNÉRATION

23. JEAN-ÉTIENNE *Delharpe*, auteur de cette branche, était fils de Jean<sup>(12)</sup> et naquit vers 1613-1614<sup>1</sup>.

Par son testament du 11 décembre 1838, sa mère, Françoise Munier, lui léguait la somme de 300 florins « et un de ses coffres, levable avant le partage ; » elle l'instituait en même temps cohéritier avec ses frères de tous ses biens.

Il épousa, le 7 avril 1639, *Jeanne*, fille d'Eg. Hippolyte *Morsier*<sup>2</sup>.

† Jean-Baptiste (26), Jean-Etienne (23), Salomon (24) et Etienne (25) possédaient encore 34 immeubles indivis. Le 7 novembre 1639, ils se partagèrent ces biens. Les parts de Salomon et d'Etienne, *absents*, étaient sensiblement plus petites que celles de leurs frères aînés.

Jean-Etienne chargea, le 31 mai 1645, son frère Jean-Baptiste de surveiller les biens de Salomon et d'Etienne, ses frères mineurs, qui depuis longtemps avaient quitté

<sup>1</sup> Mort en 1677, dans sa soixante-troisième ou soixante-quatrième année.

<sup>2</sup> Maintenant *de Morsier*.